

Statistiques basées sur les données du rapport annuel 2015-2016 Capitale-Nationale

Prêts agricoles et forestiers pour l'année 2015-2016

- 156 prêts
- Valeur de 29,9 millions de dollars

Programme d'appui financier à la relève pour l'année 2015-2016 ¹

- 20 personnes

Assurance récolte 2015

- 343 clients assurés
- Indemnités de 325 000 dollars

Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) ²

- 320 clients assurés
- Compensations de 3,0 millions de dollars

Programme Agri-stabilité 2014 ³

- 474 participants
- Paiements de 1,8 million de dollars

Programme Agri-investissement 2014 ⁴

- 546 participants
- Contributions gouvernementales de 1,1 million de dollars

Programme Agri-Québec 2014 ^{4 5}

- 422 participants
- Contributions gouvernementales de 2,9 millions de dollars

Programme Agri-Québec Plus 2014 ^{3 5}

- 309 participants
- Paiements de 192 000 dollars

¹ Personnes ayant rendu une entreprise admissible à une subvention à l'établissement ou au démarrage en vertu du Programme d'appui financier à la relève.

² Année d'assurance 2014-2015 pour les productions végétales et année d'assurance 2015 pour les productions animales. Ces données tiennent compte de l'arrimage entre le programme ASRA et le programme Agri-stabilité.

³ Les paiements relatifs aux dossiers dont le traitement n'était pas terminé au moment de produire le rapport annuel ont fait l'objet d'une estimation.

⁴ Les contributions gouvernementales relatives aux dossiers dont le traitement n'était pas terminé au moment de produire le rapport annuel ont fait l'objet d'une estimation. Pour Agri-Québec, cette estimation tient compte de l'admissibilité du maïs-grain, du soya et des pommes de terre.

⁵ Seules les entreprises ayant des produits admissibles sont considérées comme des participants.